

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACTION LOGEMENT MOBILISE DES FINANCEMENTS POUR LA REPRISE DES CHANTIERS

Action Logement, acteur majeur du financement et de la construction du logement social et intermédiaire, a décidé de prendre en charge une part significative des surcoûts engendrés par la crise de la Covid-19 et de permettre ainsi aux chantiers de redémarrer dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire. En soutenant l'ensemble des bailleurs sociaux, les Partenaires sociaux d'Action Logement entendent assumer leurs responsabilités induites par leur vocation d'utilité sociale.

La crise sanitaire actuelle a eu pour effet l'interruption quasi totale des chantiers de construction, de réhabilitation et de maintenance du patrimoine de l'ensemble des bailleurs sociaux. Afin d'accompagner la reprise des chantiers, Action Logement a décidé de participer à la prise en charge partielle du surcoût liés aux mesures de sécurité sanitaire, en partage avec l'ensemble des acteurs.

Le dispositif : L'aide sera négociée au cas par cas avec chaque organisme de logement social pour répondre à leurs besoins spécifiques. Elle comprend :

- La délivrance de prêts de hauts de bilan (PHB2.0) bonifiés par Action Logement à hauteur de 400 millions d'euros.
- La renégociation des prêts contractés auprès d'Action Logement Services, avec la possibilité de bénéficier de taux fixes et d'un réaménagement éventuel de durée et de profil des prêts.

Bruno ARCADIPANE, Président d'Action Logement Groupe déclare : « *Les Partenaires sociaux expriment par ces mesures leur volonté de participer activement à la reprise de l'activité économique, fondamentale pour l'attractivité des territoires. Ces aides viendront soutenir les entreprises et l'emploi dans une logique citoyenne et solidaire* ».

Jean-Jacques PEROT, Vice-président d'Action Logement Groupe souligne : « *Notre responsabilité est bien de mettre tout en œuvre pour apporter notre soutien à la reprise des chantiers et à l'emploi. Plus que jamais, en cette période de crise, notre pays a un besoin massif d'une offre renouvelée en logement à prix abordables. En soutenant la reprise, le Groupe fait la démonstration de son engagement.* »

A PROPOS D’ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d’Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l’accès au logement pour favoriser l’emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l’Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l’attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d’éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 51 ESH et un patrimoine d’un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d’accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s’attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l’accès au logement, et donc à l’emploi, des bénéficiaires, qu’ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d’informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement

CONTACTS PRESSE

Action Logement

Sophie Benard : 07 50 60 95 78 / sophie.benard@actionlogement.fr

Aude Vayre : 01 55 30 70 81 / Marie-France BERGAMO : 01 55 30 70 77 / actionlogement@grayling.com